

ARRONDISSEMENT DE LA FLECHE

COMMUNE DE LA SUZE SUR SARTHE

Objet :

Stationnement interdit Place du Général de Gaulle

Boulevard Henri Will

Vide grenier dimanche 26 mai 2024

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Commune de La Suze ;
Vu l'article 27 du Code de la route ;
Vu l'article L131-4 du Code des Communes ;
Vu l'article L 2213-1 du Code Général des Collectivités
Locales du 26 février 1996 ;
Vu la nécessité d'assurer la sécurité publique ;

ARRETE

Article 1 : En raison d'un vide grenier qui aura lieu le **dimanche 26 mai 2024** à La Suze sur Sarthe, le stationnement sera interdit du **samedi 25 mai 2024 à 17 h** au **dimanche 26 mai 2024 à 20 h** :

- **Place du Général de Gaulle**
- **Boulevard Henri Will (à partir du croisement après l'école privée)**

Article 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place par l'association.

Article 3 : La Police Municipale, la Gendarmerie et tous les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Suze sur Sarthe, le 11/04/2024

LE MAIRE,

Mise en ligne le

11/04/2024

